

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 83-42 du 10 février 1983

portant nomination dans certains
Ministères

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret N° 82-441 du 30 décembre 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU l'ordonnance N° 75-21 du 24 mars 1975 fixant la composition du Cabinet du Président de la République et la structure des Ministères ;
- SUR décision du Bureau Politique du Comité Central du Parti de la Révolution Populaire du Bénin ;
- Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 26 janvier 1983.

DECRETE :

Article 1er. - Sont nommées dans les fonctions ci-après les personnes dont les noms suivent :

Ministère du Plan, de la Statistique et de l'Analyse Economique

- Directeur de la Coopération Technique : Camarade Daouda DJABOUTOUBOUTOU

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

- Recteur de l'Université Nationale du Bénin, chargé de l'Edification de l'Ecole Nouvelle à l'Université Nationale du Bénin : Camarade Karim DRAMANE
- Vice-Recteur de l'Université Nationale du Bénin : Camarade Lucien CHEDE AGBOMENOU, Cumulativement avec ses fonctions actuelles
- Directeur du Collège Polytechnique Universitaire : Camarade Jean HOUNGBOSSA
- Directeur Adjoint du Collège Polytechnique Universitaire : Camarade Basile LOUEKE

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

- Directeur du Centre National
Hospitalier et Universitaire : Camarade Armand ALAPINI

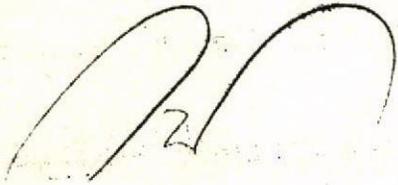
Article 2.- Le présent décret, qui abroge toute disposition antérieures
contraires et qui aura effet à compter de la date de prise de fonction
des intéressés, sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 10 février 1983

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieur KEREKOU

Le Ministre des Finances;



Isidore AMOUSSOU

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique,



Armand MONTEIRO

Pour le Ministre du Plan, de la Statis-
tique et de l'Analyse Economique absent,
le Ministre de l'Information et de la
Propagande,



Amidou BABA-MOUSSA

Le Ministre de la Santé
Publique,



Philippe AKPO

Ampliatiions : PR 8 CC DU PRPB 4 ANR 4 CPC 6 PG/PPC 2 MF-MPSAE-MESRS-
MSP 16 Ministères 18 SGG 4 SPD 2 DPE-DLC-INSAE 6 DCCT-ONEPI-GDE CHANC 3
IGE ET SES SECTIONS 4 BN-UNB-FASJEP-CPU-CNHU 8 Intéressés 6 JORPB 1.-